



Le 15 mai 2014 :

**Contre les politiques d'austérité ;
Contre la dissolution des services publics ;
Contre le démantèlement de la protection sociale.**

Tous en grève pour la construction d'un vrai service public de l'emploi

Pôle emploi est un acteur majeur du service public, ou tout du moins, il l'a été... Tout comme d'autres d'ailleurs... Jusqu'à quand résistera-t-il au processus de destruction des politiques publiques et des services publics, et au projet d'Acte III de la décentralisation engagé par le gouvernement.

C'est une profonde réorganisation de l'ensemble des politiques publiques, des services publics, qui remet notamment en cause le ministère du travail, l'inspection du travail et les services emploi/formation professionnelle, mais aussi une conception solidaire et interprofessionnelle de la protection sociale et de ses modalités de financement.

Un exemple : la fin du financement de la politique familiale par les entreprises avec la fin des cotisations sociales patronales d'ici 2017 (30 milliards d'euros de cadeaux au patronat).

A Pôle Emploi, l'Etat n'a pas perdu de temps pour récupérer ces fonds sur le dos des agents !

Mais la purge budgétaire ne s'arrête pas là. Tous les acteurs de l'action publique devraient être touchés: la protection sociale bien sûr, l'Etat et les collectivités territoriales.

Le Président de la République, après avoir engagé 15 milliards d'euros d'économies budgétaires au titre de la loi de finance 2014, annonce 50 milliards d'économies jusqu'en 2017 !

Bien sûr dans des temps de chômage historique, le gouvernement ne peut se permettre des réductions d'emplois à Pôle emploi et annonce généreusement que les départs à la retraite seront tous remplacés. Mais pas question pour autant des créations d'emploi pourtant indispensables. Au même moment, des lignes budgétaires sont bougées et des coupes sombres sont opérées dans le budget de Pôle Emploi.

Le service rendu aux demandeurs d'emploi et aux entreprises fortement dégradé depuis la fusion cache mal les dysfonctionnements quotidiens, la négation complète de l'humain, l'absence de toute ambition pour une mission d'utilité sociale à Pôle emploi.

Le choc de simplification en étendard, gouvernement et Direction de Pôle emploi continuent de désorganiser le service public avec des effets pour le moins inquiétants :

- L'accompagnement vers l'emploi est conçu uniquement dans une dimension de gestion administrative et dans une perspective de réduction du temps consacré à ces activités ;
- L'augmentation des pressions exercées sur les fonctions support et la logistique vise à les faire disparaître et à privatiser les missions de la DSI.
- La suppression de l'intervention des conseillers dans les relations avec les entreprises sauf pour financer encore et encore sur des fonds publics des contrats aidés qui n'ont jamais prouvé leur efficacité pour combattre le chômage et la précarité ;
- L'organisation du travail prescrite au nom de Pôle emploi 2015 s'inscrit dans une incohérence totale avec les réalités rencontrées par les agents et les besoins des usagers ;
- La réduction du maillage territorial combine l'éloignement physique des demandeurs d'emploi avec la mise en œuvre du 100% web...

A cela s'ajoute, la convention assurance chômage en cours d'agrément par le gouvernement qui sera payée par les privés d'emploi et les salariés...

La liste est encore longue et ils ne s'arrêteront pas en si bon chemin si les agents de Pôle emploi ne se mobilisent pas massivement !

Dans un contexte de discours sur des cycles économiques « naturels », rien ne s'opposerait à la disparition du service public de l'emploi, pour laisser comme les organisations patronales, MEDEF en tête, le demander le « marché » seul maître du jeu !

La CGT exige une véritable politique ambitieuse pour Pôle emploi et tous les services publics :

- **Des politiques publiques qui soient de véritables outils au service de la construction d'une société du plein emploi, de la satisfaction des droits fondamentaux et des besoins sociaux, de la reconquête à la fois des activités industrielles et de la transition écologique.**
- **Revaloriser le travail et sa rémunération (et non pas geler le point d'indice des fonctionnaires et par ricochet tous les salaires).**
- **Une autre politique fiscale, budgétaire et financière permettant aux politiques publiques et aux services publics de prendre une nouvelle dimension à l'échelle territoriale, nationale, européenne.**
- **Une nouvelle conception des relations et de la démocratie sociales devant permettre la prise en compte des propositions et des revendications des personnels et de leurs organisations syndicales.**

Paris, le 7 mai 2014